



Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais

Maison du Port
Rue des Charpentiers
42300 Roanne

N° Siret : 752 903 385 00017
securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net

Président :
Bernard DUPERRON
Tél : 06 30 86 41 30

Vice-président :
Aimé MOLLIE
Tel 06/73/08/09/84

Secrétaire :
René BOUIT
Tel 06/87/05/57/91

Trésorier :
Pierre DISSARD

Assemblée Générale – 14 novembre 2019
de 18h30 à 20h30, Maison du Port - rue des Charpentiers - Roanne

Compte-rendu

Présents:

- Monsieur Gonelli remplaçant E. Michaud, conseiller départemental Roanne 2
- Alain Astier, conseiller municipal délégué Riorges (voirie, déplacements),
- Jacques Mangin, adjoint au maire Le Coteau
- Dominique Mattern, directeur du pôle ingénierie Ville de Roanne,

Présidents et/ou membres de clubs cyclistes :

- Cyclotouristes roannais: Alain Astier
- ACL section cyclo Mably: Samuel Boyer, Didier Rivière
- Roanne Vélo FSGT: Nicolas Rochard
- CSADN cyclotourisme: René Bouit
- CSADN cyclisme: Bernard Duperron, Gérard Duret
- VRC Amplepuis: Bruno Zordan, Pierre Paillason

Adhérents individuels:

Bruno Barriquand, Guy Bertrand, Annie Bertrand, Guillaume Bouleux Roland Della Nave, Pierre Dissard, Jean Michel Espinas, Alain Fouilland, Daniel Gomez, Aimé Mollié, Sabrina Pavesi, Jean Paul Perrin, Michel Rougert, Daniel Sellier, Jean Claude Vadon

Représentés (avec pouvoir) :

Pierre Brivet (AL Cours), Julien Lewinger, Charles Henri Vigouroux

Excusés:

- Monsieur Christian Abrard, Sous Préfet de Roanne
- Brigitte Dumoulin, conseillère départementale Roanne-1 (Roanne nord),
- Jérémie Lacroix, conseiller départemental Charlieu,
- Roland Mignard, adjoint de Roanne, en charge du cadre de vie, urbanisme, voirie
- Maryline Chapuis, directrice de l'Office de Tourisme
- Benjamin Chenaud, responsable Service Etudes au Département

1- Rapport moral par Bernard Duperron, président,

Le quorum étant atteint, le président, Bernard Duperron déclare l'assemblée générale ouverte à 18H45.

Cela fait maintenant 14 ans que notre association agit pour la sécurité des cyclistes. Actions se traduisant par des courriers, des contacts téléphoniques, des rendez-vous, des réunions de concertation avec les mairies, le département, l'agglomération, la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous apportons notre analyse d'usagers cyclistes, que ce soit pour les déplacements urbains, ou pour les déplacements sportifs et de loisirs.

Nous sommes à l'écoute des projets d'urbanisme et proposons des solutions auprès des services concernés sur de possibles itinéraires cyclistes et mode doux.

Cette année a vu de nouveaux adhérents rejoindre notre association, ce qui nous encourage pour la suite de nos actions.

Nous avons rencontré tout au long de l'année divers interlocuteurs et interlocutrices dont :

- la députée Nathalie Sarles
- les élus de la ville de Roanne ainsi que des responsables des services techniques
- le maire du Coteau
- le maire de Commelle
- le maire de Saint Léger
- les conseillers départementaux du roannais, ainsi que des personnes des services techniques

Cette année nous avons apprécié la réalisation de la voie verte Riorges- rue Denis Papin à Roanne – arsenal-.

Nous notons que Roanne évolue favorablement pour ce qui concerne les déplacements « mode doux » et sur l'intégration d'aménagements cyclables sur les nouveaux projets, en particulier.

A noter que du 18 au 25 novembre, nous menons une campagne de sensibilisation à l'éclairage auprès des collégiens de Roanne, Riorges, Le Coteau, Mably, Renaison, mais aussi auprès de l'IUT et du CFA.

Nous sommes contactés régulièrement par des cyclistes qui demandent et réclament des aménagements cyclables ou nous informent de problèmes de sécurité.

Enfin, nous avons eu une bonne nouvelle pour les finances de notre association : la société Révillon a organisé dans sa société un challenge mobilité pour promouvoir la mobilité durable durant une semaine auprès de ses collaborateurs. Révillon a décidé d'attribuer une prime de 1000 euros en faisant la conversion des kilomètres effectués en euros, et l'attribuer à Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais pour son action.

Le rapport moral est proposé au vote, il est adopté à l'unanimité.

2- Rapport d'activité par René Bouit, secrétaire, illustré en diaporama

Le diaporama est accessible depuis le site internet: <http://velosecuriteroannais.fr/association/>

2.1- Réunions tenues durant cette année:

SPCR a tenu pour l'essentiel les réunions suivantes:

Avec la députée N. Sarles le 01 février

- Le Conseil Départemental le 4 février, et une réunion prévue le 7 novembre reportée au 5 décembre
- Avec Roannais Agglomération le 4 mars et le 7 novembre
- Avec le maire D. Fréchet, maire de Commelle en mars
- Avec le maire JL. Desbenoit, maire de Le Coteau, le 20 mai
- Avec le maire JL. Lagarde, maire de Saint Léger le 20 février
- Avec les services de la ville de Roanne le 21 octobre

Et les réunions mensuelles, le deuxième jeudi de chaque mois

2.2- Accidents graves de cyclistes durant l'année écoulée:

Alors que se tenait l'assemblée générale de Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais le 6 décembre 2018, Stéphan Maurel était renversé par une voiture, entraînant son décès.

Plus récemment, le 28 septembre 2019, rue Alsace Lorraine, un cycliste est percuté par un motard remontant la voie cyclable en contre sens.

Egalement, le 11 novembre 2019, un choc entre cycliste et piéton à Vendranges a blessé les personnes, sans que nous n'ayons plus d'informations à ce jour.

Suite aux 2 premiers accidents, SPCR a décidé de mener des actions :

- Une campagne de sensibilisation à l'éclairage des cyclistes,
- Une communication sur les double sens cyclables et zone 30.

2.3- Campagne de sensibilisation :

SPCR a décidé une campagne de sensibilisation menée auprès des jeunes se rendant dans les établissements scolaires en vélo

Ainsi, cette sensibilisation a déjà eu lieu à l'IUT, au CFA Mably, dans les collèges de Riorges, Jean de La Fontaine, Renaison et aura lieu dans les prochains jours à Mably, Jules Ferry, Le Coteau...

Cette campagne se fera aussi par l'affichage de messages avec un cycliste sur les panneaux lumineux dynamiques de la ville de Roanne durant la semaine du 18 au 25 novembre.

Un article paraîtra également dans le Roanne Mag de décembre pour rappeler les règles d'éclairage.

Enfin, la page d'accueil de notre site est sur le thème de l'éclairage, et un article en rubrique « technique » aide à choisir son éclairage.

2.4- Double sens cyclable – zone 30 - nouvelles règles du code de la route :

Il s'avère que les double sens cyclables ne sont pas bien intégrés par les usagers automobilistes et cyclistes. SPCR propose de communiquer et expliquer sur les double sens cyclables, mais aussi sur les zones 30 et les nouvelles règles du code de la route.

Un article paraîtra dans le Roanne Mag (magazine de Roanne) de décembre pour rappeler les règles des doubles sens cyclables, les zones 30, les nouveaux panneaux.

Notre site internet expose les nouvelles règles du code de la route en faveur des piétons et des cyclistes

2.5- Aménagements cyclables réalisés ou en cours de travaux

Voie verte « Arsenal » de la rue Denis Papin à Riorges jusqu'à la rue des Martyrs de Vingré à Roanne (zone arsenal)

Cette voie verte inaugurée le 20 juillet 2019 a été réalisée très rapidement sur l'ancienne voie de chemin de fer desservant l'ex-arsenal.

Plusieurs points méritent toutefois une amélioration, il s'agit en priorité de la traversée de l'avenue du Polygone, ainsi que l'accès à la voie verte par la rue des Martyrs de Vingré, qui oblige à couper l'avenue de Beauséjour et l'avenue de Vauquois. **Ces deux endroits sont jugés unanimement comme très dangereux.**

Ces points ont été exposés lors de la réunion du 7 novembre avec Roannais Agglomération, mais aussi d'autres points moins cruciaux.

Réfection de la route de l'aéroport

Ce point avait déjà été présenté lors de la dernière AG avec une date de prévision des travaux en 2019.

La réfection totale de la chaussée, ainsi que son élargissement, vient d'être réalisée comme annoncée. Il reste le marquage des bandes cyclables à réaliser.

La partie incombant à Saint Léger sur Roanne sera réalisée en 2020.

Croisement Stalingrad:

Le carrefour à feux a été remplacé par un rond point en intégrant la circulation des 2 roues.

SPCR n'a pas eu de remarques négatives, cette réalisation donne globalement satisfaction.

La traversée du pont de la Loire entre Roanne et Le Coteau:

La ville de Roanne a aménagé les trottoirs du pont pour les rendre cyclables permettant ainsi aux cyclistes de traverser le pont en sécurité.

2.6- Aménagements urbains : îlot Foch Sully et projets Bords de Loire

SPCR est en contact avec les services techniques de la ville de Roanne pour ces projets, pour veiller à la bonne prise en compte des vélos et infrastructures liées, tel que les parkings.

En séance, monsieur Mattern, directeur du pôle ingénierie Ville de Roanne, apporte des informations et explications montrant que les vélos sont bien pris en compte.

2.7- Points noirs cyclistes:

Pont de la Loire entre Pouilly sous Charlieu et Briennon:

A l'usage, il s'avère que les bandes cyclables du pont de la Loire entre Briennon et Pouilly sous Charlieu sont glissantes par temps de pluie. Un accident impliquant plusieurs cyclistes a eu lieu à cet endroit en 2018.

Les bordures sont aussi une source de danger car à hauteur des pédales, et avec un bord à angle vif.

SPCR est intervenu auprès du Conseil Départemental. Deux zones tests ont été revêtues d'un traitement offrant une rugosité supérieure par temps de pluie. Ces zones test sont concluantes.

Quai du Commandant Lherminier:

Auparavant les panneaux ronds "d'obligation" n'étaient pas adaptés, ces panneaux ont été remplacés par des panneaux carrés de "recommandation" de telle sorte d'offrir le choix aux cyclistes de circuler sur le trottoir en gore, ou sur la chaussée en fonction du type de vélo.

Route de Charlieu:

De nombreux cyclistes demandent une sécurisation de la liaison « rond point Méret Martin » jusqu'à « l'abattoir ».

Pont d'Aiguilly:

Le pont d'Aiguilly est jugé très dangereux de par le fait qu'il n'y a pas de passages cyclistes, et de par l'orniérage de la chaussée. A minima, il faut que le revêtement soit refait, et que les trottoirs offrent une lisibilité, en peignant les bordures en blanc, par exemple.

2.8- Plan Vélo et mobilités actives

Le plan vélo et mobilités actives national a été présenté le 14 septembre 2018.

Le plan vélo est disponible sur le site internet SPCR.

Roannais Agglomération a informé SPCR de l'ouverture d'un poste de chargé de mission vélo et mobilités alternatives au 1er janvier 2020

Par ailleurs, le plan vélo au niveau de l'agglomération est réactivé.

2.9- Site internet :

Les statistiques de visites du site internet sont présentées en détail: par exemple, sur l'année écoulée, le site a reçu 5261 visiteurs et 36485 visites démontrant ainsi son utilité.

Il est rappelé que tout point noir peut être remonté via le site internet à SPCR.

Le rapport d'activités est proposé au vote, il est adopté à l'unanimité.

3- Bilan financier, par le trésorier Pierre Dissard

Les recettes s'élèvent à : 1980,25 € (cotisations, subvention mairie de Mably, don de Révillon, intérêts livret).

Les dépenses s'élèvent à : 496,78€ (frais de bureau, déplacements, frais de réception, renouvellement carte bancaire, site internet).

Bilan positif: 1483,47 € (pour mémoire en 2018 : négatif de 1114,19 euros)

A la date de l'AG le solde sur le compte est de 1879,35 €.

Le rapport financier est proposé au vote, il est adopté à l'unanimité

4- Renouvellement du Conseil d'administration et élection du bureau

Pierre Dissard, trésorier fait part de son souhait de ne pas se représenter.

Le Conseil d'administration étant composé de 12 membres, Annie Bertrand et Jean Paul Perrin se présentent pour suppléer les 2 postes vacants.

Ils sont élus à l'unanimité.

La composition du Conseil d'Administration est (par ordre alphabétique):

- Bertrand Annie
- Bouit René
- Della Nave Roland
- Duperron Bernard
- Espinas Jean Michel
- Fouilland Alain
- Mangin Jacques
- Mollié Aimé
- Perrin Jean Paul
- Rougert Michel
- Vadon Jean Claude
- Vigouroux Charles Henri

L'assemblée générale s'est terminée à 20h30 par le pot de l'amitié.

Les réunions de l'association sont ouvertes à tous les adhérents et sympathisants chaque 2^{ème} jeudi du mois à 18h30, Maison du Port, rue des Charpentiers à Roanne.

Compte rendu rédigé par R. Bouit
Validé par B. Duperron et A. Mollié